

INTERNATIONAL



Bertrand RAGER

Président de la Commission internationale – FIEEC
Avocat

2019 est marquée par la dérive du commerce international. La montée du protectionnisme américain, le forcing chinois sur les nouvelles routes de la Soie ou le Brexit obligent les industriels à repenser leur stratégie. La commission internationale FIEEC s'efforce d'appréhender ce monde afin de défendre au mieux vos intérêts à court et moyen terme.



Sandro ZERO

Président – SIEPS
Président – STUDIOZERO EXPORT CONTROL

En matière d'Export Control, les Etats-Unis sanctionnent lourdement toute entreprise ou individu qui ne se conformerait pas à leur législation. Les technologies émergentes les plus prometteuses sont clairement visées par la justice américaine dans le but affiché de garder leur leadership en matière d'innovation. Dans cette situation, le SIEPS aide de nombreuses entreprises, notamment les PME-ETI plus exposées, en les informant de l'évolution des réglementations et en les conseillant pour prévenir les sanctions Export Control françaises, américaines et bientôt chinoises...

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

L'exportation représente environ 42 % du CA des entreprises adhérentes des syndicats de la FIEEC. Cette part de l'international justifie la participation de la filière électronique au Conseil National de l'Industrie (CNI) international créé en 2018 par le gouvernement. Le secteur est force de propositions, sous la forme d'une feuille de route, visant à développer les flux d'exportation, à internationaliser les PME-ETI ou encore à augmenter la part du «Made in France».

Le poids du Royaume-Uni dans nos échanges est aussi un enjeu pour la filière. Le BREXIT redéfinit la politique commerciale de l'UE et des choix d'investissements.

L'extraterritorialité de lois étrangères et les sujets liés à l'export control sont aussi des enjeux majeurs, dans un contexte où l'UE tente, de façon parfois maladroite, de renforcer sa politique de contrôle (biens à double usage, cybersécurité...). Autant de domaines qui mobilisent le pôle international de la FIEEC, chargé de vous informer et vous défendre.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC s'est mobilisée afin que les entreprises se préparent à la sortie des Britanniques de l'UE. Une note intitulée « BREXIT : comment vous préparer à une absence d'accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne » a été élaborée conjointement avec les services de la FIEEC concernés. Elle reprend les enjeux douaniers et réglementaires qui doivent être pris en compte par la filière.

De la même façon, une position commune FIEEC/France Chimie sur la vérification de l'origine dans les accords bilatéraux a été transmise aux autorités françaises et européennes en 2018. Elle a ensuite été portée par Orgalim au niveau de la Commission européenne. Une réunion s'est déroulée à Bruxelles

au cours de laquelle nous avons rappelé le risque de transmission de données confidentielles aux autorités des pays tiers. Cette action est toujours en cours.

Par ailleurs, début 2019, l'accord UE/Japon est entré en vigueur. C'est l'occasion de rappeler que la FIEEC informe les autorités de vos intérêts défensifs et offensifs dans les négociations engagées par l'UE avec des pays tiers (tarifs, barrières non tarifaires, réglementations...).

et demain ?

La FIEEC continue à défendre le secteur auprès des pouvoirs publics et des instances européennes. Parmi les sujets qui sont devant nous :

- la réforme de l'organisation mondiale du commerce
- le BREXIT avec le volet «Nouvelles relations futures UE-UK»
- les négociations bilatérales avec les Etats-Unis sur fonds de guerre commerciale
- la refonte du règlement européen sur les biens à double usage

De quoi alimenter les réunions de la commission internationale en 2019, dont la prochaine est prévue le 11 juin.